



Avis aux consommateurs

OPC prévient les consommateurs des débranchements de services publics à venir

1er septembre 2022

Agissez maintenant pour conserver votre service !

L'Office of the People's Counsel du District de Columbia a été saisi par un nombre croissant de clients des compagnies d'électricité dont le service a été interrompu en juillet et août. En effet, les moratoires en vigueur en raison de la pandémie de COVID-19 ont pris fin. De plus, le taux de débranchements a été réduit en raison des lois saisonnières sur la température qui interdisent les débranchements lorsque l'indice de chaleur est de 95 degrés ou plus, et pour les clients que l'OPC a pu assister. Toutefois, le rythme des débranchements

devrait s'accélérer considérablement à mesure que nous entrons dans des périodes de températures plus fraîches.

Les consommateurs doivent agir maintenant. Si vous avez reçu un avis d'intention de débranchement ou si vous avez pris du retard dans le paiement de vos factures, vous devez agir immédiatement pour éviter l'interruption du service.

L'OPC recommande aux consommateurs qui risquent d'être débranchés de prendre les mesures suivantes :

Contactez immédiatement votre compagnie d'électricité pour savoir si un plan de paiement des factures peut être mis en place.

Informez la compagnie d'électricité en cas de circonstances graves ou particulières, par exemple si un résident a besoin d'un équipement médical à domicile.

Si vous ne parvenez pas à un accord, veuillez appeler immédiatement l'OPC au (202) 727-3071. Nous ferons tous les efforts raisonnables pour empêcher l'interruption du service.

N'attendez pas que votre service soit interrompu. Il est beaucoup plus difficile de résoudre les plaintes une fois que le service a été interrompu.

Il est très important d'effectuer tous les paiements que vous pouvez, car les compagnies de services publics tiennent compte de vos antécédents de paiement lors des négociations.

Si vous contestez ce qui vous a été facturé, vous devez déposer une plainte officielle auprès du service public, de l'OPC ou de la Commission des services publics. Le simple fait d'appeler ne garantit pas le maintien de votre service.

Veillez contacter l'OPC ou ces services publics :

Office of the People's Counsel 202-727-3071 opc-dc.gov

Service clientèle de Pepco 202-833-7500 Services en Espanol : 202-872-4641 www.pepco.com

Service clientèle de Washington Gas 703-750-1000 (Comprend une option de langue espagnole) www.washingtongas.com

Service clientèle de DC Water 202-787-2000

Internet : customer.service@dcwater.com www.dewater.com/contact
